

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **Informations générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **Pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Biologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **Optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **Éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Dentaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Matricule : 0003456

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAAMANE ASO EL HAK

Date de naissance : 20/06/1956

Adresse : 7, Rue 67 Hay My ABDELLAH - CASA

Tél. : 0698953570

Total des frais engagés : 931,60

Dhs

Cachet du médecin :

Dr. Abdesslam SEBTI  
CARDIOLOGUE  
33, Rue du Yarzen(ek. Soldat Jouvencel)  
Bd, 11 Janvier - CASABLANCA  
Tél: 0522 44 31 0522 31 57 70

Date de consultation : 04/11/2020

Nom et prénom du malade : khadija NAAMANE née MOUSSAOUI Age : 65

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 24/11/2020 CASA

Le : 16/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14-12-2011	visite		200	 Dr. ESTEBAN SEBT Médecin de la famille Santé publique Centre de Santé et de Recherche 1522315770

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE AL AZHAR</b> DIOURI MOHAMED 33, Bd Taza Hay Aliy. Abdellah Casablanca - Tél: 0522 21 60 60 INP: 09200320	11/12/2020	473,70 DH 157,90

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	B

#### **(Création, remont, adjonction)**

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# عيادة تشخيص و استكشاف أمراض القلب والشرايين

## Cabinet de Consultation et d'Exploration Cardio Vasculaire

Dr. Abdesselam SEBTI  
Cardiologue  
Diplôme de la Faculté de Médecine  
de Toulouse - France



الدكتور عبد السلام سبتي  
أخصاصي في أمراض القلب  
خريج كلية الطب بتولوز - فرنسا

Casablanca, le

en 12/2/2023

M A M M O N E      W H E D R / P

~~157,90 MAD~~ 20 Janv 15/12/2023

~~157,90 MAD~~ 15/12/2023

~~157,90 MAD~~ 2 Janv 0



PHARMACIE AL AZHAR  
DIOURLMOHAMED  
33, Bd. Taza Hay Mly. Abdellah  
Casablanca - Tel: 0522 215 066  
INP: 00000000000000000000000000000000

Grandes Pharmacie Normale  
39, Bd Mohamed V  
Casablanca, Tel: 0522 265475  
SOFI PHARMACEUTICALS

Dr. Abdesselam SEBTI  
CARDIOLOGUE  
33, Rue du Yamen (ex. Soldat Jouvencel)  
Bd. 11 Janvier - CASABLANCA  
Tél: 0522 44 75 81 = 0522 31 57 70

\*VIGNETTE  
**ZOFENIL PLUS**  
30 mg/12,5mg  
28 comprimés pelliculés  
PPV 157,90 MAD

\*VIGNETTE  
**ZOFENIL PLUS**  
30 mg/12,5mg  
28 comprimés pelliculés  
PPV 157,90 MAD

\*VIGNETTE  
**ZOFENIL PLUS**  
30 mg/12,5mg  
28 comprimés pelliculés  
PPV 157,90 MAD

\*VIGNETTE  
**ZOFENIL PLUS**  
30 mg/12,5mg  
28 comprimés pelliculés  
PPV 157,90 MAD

e-mail : drsebti@hotmail.com

05 - 33, زنقة اليمن - شارع 11 يناير - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 31 57 70  
33, Rue du Yamen (ex. Soldat Jouvencel) - Bd. 11 Janvier - Casablanca - Tél. : C. : 05 22 44 75 81/05 22 31 57 70

24/12/2020 11:13:49

ID :

Nom : NAAMANE KHADIJA

FC : 53 BPM  
PR/RR : 0,134/1,131 s  
QRS : 0,086 s  
QT\QTc : 0,412/0,387 s

Né le :  
Âge :  
Sexe :  
Dep :



25 mm/s 10 mm/mm